



VÉLIZY-VILLACOUBLAY

ARRÊTÉ N° 2024-110

Objet : Numérotage des 16 et 16 bis rue de la Forêt.

Le Maire de Vélizy-Villacoublay,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté n° 2020-199 du 29 mai 2020, portant délégation de signature à Monsieur Frédéric HUCHELOUP, 4ème adjoint dans le domaine de l'Environnement et du cadre de vie,

VU la demande de numérotage de Monsieur Mohammed AIROUR en date du 28 février 2024,

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder au numérotage du terrain initialement adressé 16 rue de la Forêt, suite à sa division en 2 lots,

ARRÊTE

Article 1 : Le numérotage résultant des constructions susvisées s'effectuera ainsi :

- Le lot A (parcelle AL 420) portera le numéro 16 de la rue de la Forêt,
- Le lot B (parcelle AL 421) portera le numéro 16 bis de la rue de la Forêt.

Article 2 : La matérialisation de ce numérotage sera effectuée par l'apposition sur la propriété, aux frais du pétitionnaire, d'une plaque de modèle réglementaire.

Article 3 : Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr.

Article 4 : Madame la Directrice générale des services de la Commune de Vélizy-Villacoublay est chargée de l'exécution du présent arrêté.

À Vélizy-Villacoublay, le 28 février 2024

Affiché le :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20240228-ARR_2024_110-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2024

Acte affiché du 06/03/2024 au 07/05/2024

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr